





# Les formations à destination des tuteurs et tutrices du « Corps européen de la solidarité » évoluent !

En 2023 l'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport (AEFJS) souhaite faire évoluer les formations à destination des tuteur.rice.s du dispositif « Corps européen de la solidarité » (CES). Ces formations sont organisées depuis 2007 et elles ont été initialement conçues pour accompagner les tuteur.rice.s dans le cadre du dispositif qui a précédé le CES, à savoir le Service Volontaire Européen (SVE).

L'AEFJS a été précurseur à l'échelle européenne dans l'organisation de ces formations et détient aujourd'hui un savoir-faire et une expertise remarquables dans ce domaine.

En 2021 plusieurs constats, faisant suite notamment à la crise pandémique, ont incité l'AEFJS à réinterroger le format de ces formations, ainsi que les contenus délivrés. Pour ces raisons, une étude d'impact sur ces formations a été commanditée.

Une présentation visuelle des résultats de cette étude est accessible ici : <a href="https://www.corpseuropeensolidarite.fr/espace-ressource/resultats-etude-formation-tuteurs-ces">https://www.corpseuropeensolidarite.fr/espace-ressource/resultats-etude-formation-tuteurs-ces</a>

Sur la base des recommandations formulées par les chercheur.euse.s de l'étude d'un côté, et de l'expertise et des moyens de l'AEFJS de l'autre côté, des formations de nouvelle génération s'apprêtent à voir le jour dès début 2023!

Par ce nouveau format l'AEFJS souhaite :

- Faciliter la participation par des formats plus courts, plus réguliers, alternant présentiel et distanciel, adaptés aux différents niveaux de compétences ;
- Proposer des **contenus plus diversifiés**, autant sur les fondamentaux du programme que sur des thématiques spécifiques ;
- Contribuer aux **besoins d'animation territoriale** dans les différentes régions ;
- Fournir l'opportunité d'échanger et de partager des bonnes pratiques avec des **tuteur.rice.s européen.ne.s francophones**.

Parce que tout changement nécessite d'un temps adéquat, cette évolution se fera par étapes. Elle sera également l'occasion d'expérimenter de nouveaux formats et d'en mesurer la pertinence auprès des personnes concernées.

En ce sens, les retours des personnes qui pourront participer à ces formations seront particulièrement précieux pour nous !

#### Le nouveau format des formations tuteur.rice.s

L'ancien format de formation structuré en 4 jours consécutifs (en présentiel ou en distanciel) évoluera au profit d'un **parcours pédagogique hybride**, décliné en plusieurs formations distinctes.

Nous conseillons aux néophytes de participer aux formations selon l'ordre proposé cidessous. Néanmoins, les formations sont conçues de manière indépendante : les participant.e.s peuvent s'y inscrire au gré de leurs envies et de leurs besoins de formation.

#### 1. La fonction tutorale dans le CES

Cette journée de formation <u>en visio-conférence</u> vise à fournir le **cadre général de l'intervention des tuteur.rice.s**. Des approches spécifiques sont envisagées pour distinguer la démarche tutorale à l'envoi et à l'accueil.

#### Objectifs:

- Présenter le dispositif « Corps Européen de Solidarité » et ses caractéristiques ;
- Identifier les attendus vis-à-vis des tuteur.rice.s CES ;
- Aborder les étapes et outils incontournables dans les projets d'accueil et d'envoi.

#### 2. La pédagogie pour un tutorat de qualité

Ces deux journées <u>en présentiel</u> permettent d'aborder les fondamentaux à maîtriser pour exercer une **fonction tutorale de qualité**, notamment l'approche interculturelle, la communication efficace, la gestion des conflits.

#### Objectifs:

- Questionner la posture des tuteur.rice.s et échanger sur les bonnes pratiques de tutorat ;
- Intégrer la dimension interculturelle dans l'accompagnement des volontaires ;
- Accompagner la gestion de difficultés liées à l'accueil et au soutien de volontaires ;
- S'initier à l'outil de validation des acquis Youthpass.

Ces temps en présentiel pourront aussi, sur la demande d'un ou plusieurs territoires, se dérouler à échelle régionale ou inter-régionale, afin de permettre aux tuteur.rice.s invervenant sur un même territoire de nourrir les dynamiques locales en faveur de la mobilité des jeunes.

#### 3. Les modules thématiques

Ces modules <u>en visio-conférence</u>, de la durée d'une <u>demi-journée</u>, abordent des thématiques spécifiques susceptibles de concerner la pratique des tuteur.rice.s :

- Anticiper et gérer le choc culturel provoqué par la mobilité internationale
- Accompagner des jeunes ayant moins d'opportunités au départ ou à l'accueil
- Accompagner la valorisation des acqusi dapprentissage et les projets d'avenir des volontaires
- Anticiper et gérer sa propre détresse psychologique et celle des volontaires
- Prévenir la violence sexuelle et accompagner les volontaires victimes

### Les formations en 2023

Ces nouvelles formations serons organisées dès les premiers mois de l'année prochaine. Comme mentionné plus haut, l'ensemble de offre sera déclinée par étapes, pour que certaines formations soient accessibles, pendant que d'autres sont en phase de conception et d'organisation.

Vous trouverez ci-dessous les premières formations prévues en 2023.

FORMATION	DUREE	DATES	LIEUX
La fonction tutorale dans le CES	1 journée	Mercredi 8 février 2023 Jeudi 30 mars 2023 Jeudi 4 mai 2023 Mardi 20 juin 2023	En visio-conférence
La pédagogie pour un tutorat de qualité	3 journées (déplacement inclus)	28 février - 2 mars 2023 17 - 19 avril 2023 10 - 12 juillet 2023	Roche du Trésor (25) Roche du Trésor (25) Sommières (30)
Les modules thématiques	1 demi- journée	Dates à préciser	En visio-conférence

Pour plus d'informations sur l'ensemble des formations et pour s'inscrire : formationvolontariat@service-civique.gouv.fr

## Les formations tuteur.rice.s francophones

En parallèle, une offre de formation sera mise en place à destination des personnes qui souhaiteraient profiter de ces temps pour rencontrer et échanger avec des tuteurs et tutrices intervenant au sein d'organisations d'autres pays européens.

Ces formations se tiendront en langue française et seront mises en place dès le deuxième semestre 2023.

Pour plus d'informations :

tca-net@service-civique.gouv.fr